



AETHOR 1.8 - 47865

L'antichute a rappel automatique AETHOR 1.8 est conforme à la norme EN 360:2002 et offre une excellente liberté de mouvement tout en réduisant la distance de chute. L'enroulement automatique du câble garantit que seule la longueur de câble nécessaire est libérée, permet de réduire au maximum la distance d'arrêt dans toute configuration, que ce soit en cas de fixation au-dessus de la tête (max. 140 kg) ou dans le cadre d'applications horizontales (max. 100 kg). Cet équipement est certifié pour une utilisation dans des situations avec point d'ancrage au niveau du sol (facteur de chute 2) et convient également aux personnes pesant jusqu'à 140 kg. Longueur de 1,8 m pour une utilisation sur des plateformes élévatrices (selon DIN 19427).



Description du produit

- DIN 19427
- Facteur de chute 2 certifié.
- À la fois robuste, compact et léger, 800 g seulement.
- Boîtier thermoplastique robuste.
- Longueur 1,8 m
- Adapté pour une utilisation sur des arêtes selon la norme RfU 11060 (max. 100 kg)
- Convient pour des personnes jusqu'à un poids maximal de 140 kg (facteur de chute 0).
- Émerillon et connecteur pour connexion au point d'ancrage.
- Émerillon et indicateur de chute sur mousqueton



Tri-lock

- Avec absorbeur d'énergie conforme à la norme EN 355.

Caractéristiques du produit

Adapté à une utilisation sur des arêtes Oui	Distance de chute 1 m	Durée d'utilisation maximale 10 J	Longueur 1.8 m	Matériau du boîtier Missing translation
Matériau du tissu Missing translation	Mousqueton côté harnais d'antichute Tri-lock	Mousqueton côté point d'ancre Tri-lock	Normes EN 360	Poids 0.8 kg